

Modalités d'intervention

COMPAS et HAD :

- Concerne tous les patients à domicile ou en sortie d'hospitalisation,
- Accord du patient et/ou de ses proches s'il ne peut pas donner son accord,
- Accord du médecin traitant,
- Proposition d'une visite d'évaluation à domicile,
- Rédaction d'un plan personnalisé de santé adressé à tous les professionnels engagés dans le suivi de la personne malade,
- Coordination des soins et réévaluation des besoins pendant la prise en charge.

Pour COMPAS :

- Dédommagement forfaitaire pour les professionnels libéraux présents à la réunion de coordination et adhérents à COMPAS,
- Proposition de financement d'entretiens psychologiques auprès de la personne malade et de ses proches par un psychologue libéral.

Pour l' HAD :

- Tous les actes et interventions réalisés y compris les réunions de concertation nécessaires sont pris en charge sans que le patient n'ait à faire d'avance d'argent (intervenants libéraux, psychologue, sophrologue, examens biologiques, traitements, transports vers les consultations, location de matériels).
- Compte-rendu de sortie adressé à tous les médecins intervenants.

Partenariats

- Entre COMPAS et l'HAD avec passage de relais à l'HAD en cas d'aggravation clinique ou vers COMPAS en cas d'allègement des soins,
- Avec le centre 15: transfert des informations médicales et du projet thérapeutique de la personne malade,
- Avec l'ensemble des acteurs en soins palliatifs (USP, EMSP, LISP, SSR...) afin de favoriser les hospitalisations de répit (soulagement des aidants) et d'éviter les hospitalisations aux urgences.

Accompagnement COMPAS / HAD auprès d'une personne en soins palliatifs à domicile

Définition des soins palliatifs (SFAP)*

Les soins palliatifs sont des soins actifs, évolutifs, délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de prévenir et de soulager les douleurs physiques et tout autre symptôme inconfortable, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle pour une prise en charge pluridisciplinaire dans le respect de la personne.

*Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs.



Interlocuteurs



COMPAS (COordination Mutualisée de Proximité pour l'Appui et le Soutien)

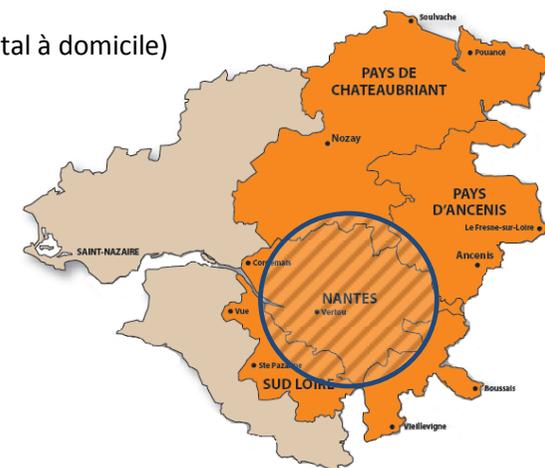
☎ 02 40 16 59 90

HAD NANTES ET REGION (Hôpital à domicile)

☎ 02 40 16 04 70

 Secteur d'intervention de l'HAD Nantes et Région

 Secteur d'intervention principal de COMPAS Domicile



Rôle de COMPAS/HAD

Accompagnement des personnes en situation palliative à domicile et de leurs proches

Les missions spécifiques des équipes pluri-professionnelles



- **Appui aux professionnels de santé du domicile confrontés aux situations complexes** : conseils sur les thérapeutiques et les soins infirmiers, soutien dans le questionnement et la réflexion éthique, possibilité d'un soutien psychologique,
- Intervention selon le principe de non-substitution : l'équipe n'effectue ni soins, ni prescriptions médicales,
- Evaluation de la situation clinique, des besoins du malade et de ses proches,
- Evaluation sociale pour la mise en place des aides humaines et matérielles avec les dispositifs de financement possibles (FNASS, APA, PCH...),
- Organisation de soutiens psychologiques à domicile pour le patient et ses proches,
- Aide à la coordination des acteurs et à la programmation d'hospitalisation,
- Soutien de deuil pour les proches et aide aux démarches post décès.
- Proposition de formation pour les professionnels libéraux,



- **Prise en charge de type hospitalière à domicile (soins techniques spécifiques, utilisation des médicaments de la réserve hospitalière...)**
- Coordination renforcée avec les médecins traitants et spécialistes référents du patient,
- Coordination de tous les intervenants nécessaires à la prise en charge,
- Continuité des soins 24h sur 24,
- Intervention systématique de l'assistante sociale,
- Organisation de soutiens psychologiques pour le patient et son entourage selon leur souhait,
- Soutien de deuil pour les proches et aide aux démarches post décès
- Sophrologie.
- Aide aux aidants.

L'HAD intervient également auprès des personnes qui ne sont pas en situation palliative.